

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 247

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

profondée contre le maintien de la prohibition, quoique les femmes norvégiennes aient le droit de vote.

Je n'ai pas été suffisamment clair et je m'en excuse, puisque vous avez pu interpréter, comme vous l'avez fait, mes réflexions.

Je n'ai, en effet, jamais pensé à proclamer la nécessité d'une éducation antialcoolique pour les femmes *seulement*. Je sais trop bien, hélas ! l'ignorance de la plupart des hommes en ces matières pour avoir eu une idée de ce genre. Je ne manque pas une occasion de rappeler qu'avant de proposer des lois antialcooliques, fort belles sur le papier, il faut faire l'éducation antialcoolique de la population *en général*. J'ai voulu, dans mon commentaire, réagir contre une idée assez répandue dans les milieux antialcooliques, et qui est celle-ci : il est inutile de se préoccuper spécialement de l'éducation antialcoolique de la femme, car elle est déjà tout acquise à nos idées : le jour où elle aura le droit de suffrage, elle votera automatiquement en quelque sorte, pour toutes les réformes antialcooliques qui seront proposées. — Le vote norvégien nous montre justement qu'il n'en est rien.

En revanche, lorsque vous déclarez que ce n'est pas par ignorance, par incomptence, ou par manque de compréhension antialcoolique, que les femmes de Norvège ont voté, je ne puis me déclarer d'accord avec vous. Les femmes norvégiennes ont été, à mon avis, *tout comme les hommes*, les victimes de la propagande des partisans de l'eau-de-vie. Elles ont écouté ceux qui faisaient de la contrebande de l'eau-de-vie un horrible épouvantail, alors que, depuis 18 mois, grâce à une surveillance meilleure, la contrebande avait grandement diminué ; alors que la ratification de la Convention internationale d'Helsingfors pour la répression de la contrebande de l'alcool permettait d'espérer de nouveaux progrès encore. Les femmes norvégiennes ont, elles aussi, ajouté foi à ceux qui leur parlaient du nombre grandissant des arrestations pour ivresse, alors que, depuis 18 mois également, le nombre des arrestations avait diminué. Elles ont été, elles aussi, gagnées par certains arguments nationalistes, selon lesquels il était inadmissible que les marchands de vins étrangers pussent faire de bonnes affaires en Norvège, alors que les distillateurs indigènes avaient été forcés de fermer leurs établissements.

Je crains fort que la recrudescence de l'alcoolisme que l'on pourra bientôt constater en Norvège ne fasse la preuve de l'erreur commise par la majorité du corps électoral norvégien.

Qu'on me comprenne bien : l'issue du vote norvégien n'a pas ébranlé *du tout* mes convictions suffragistes. Le suffrage est un droit naturel de la femme, quelle que soit son attitude sur telle ou telle question particulière. Même s'il était avéré — et, bien entendu, cela ne l'est pas — que les femmes sont hostiles à une réforme antialcoolique sérieuse, je voterais toujours pour le suffrage féminin, parce qu'il est juste. Il appartient du reste aux organisations antialcooliques et à leur action persistante que le triomphe du suffrage coïncide aussi avec le triomphe de la cause antialcoolique.

R. HERCOD.

N.D.L.R. — Nous remercions vivement M. Hercod de sa rectification, comme de sa profession de foi suffragiste, foi suffragiste dont nous n'avons d'ailleurs jamais douté. Quant aux causes du rejet de la prohibition en Norvège, nous sommes malheureusement trop éloignées de ce pays pour pouvoir décider par nous-mêmes entre les deux opinions émises : celle d'une Scandinave, Norvégienne de naissance, qui n'est certes pas la première venue, qui nous a affirmé ce que nous avons écrit dans notre dernier article, et ce qui nous a été corroboré par une autre Norvégienne habitant notre pays ; et celle du Dr Hercod, qui est, lui, en communication directe avec les milieux antialcooliques de Norvège. Il est assurément intéressant de connaître les deux points de vue en détail, et nos remerciements vont encore une fois à M. Hercod pour nous avoir donné celui des antialcooliques norvégiens.

ART APPLIQUÉ

Composition décorative, porcelaine
bois, tissus etc.

Leçons ... Envoi à choix
Exécution de commandes

M^{me} JACOT-DESCOMBES - Chemin du Parc, 10 - BIENNE

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44

LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois de dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, les avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Vendredi 3 décembre:

GENÈVE: Lycéum de Suisse, Groupe genevois, 6, rue Töpffer, 17 h.: Entretien familial en anglais, avec traduction française, par Miss Esther Redquarth, directrice des *Child Culture Studios* d'Amérique, sur sa méthode personnelle pour des enfants de 4 à 8 ans, avec rythme et musique. Démonstration par une élève de 4 ans.

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Séance publique et gratuite: *Notre jeunesse féminine et masculine et la politique actuelle*, par M. Jaton fils, géomètre à Morges.

MONTHEY: Cinéma Mignon, 20 h. 15: *La femme au foyer et dans la vie sociale*, conférence publique et gratuite par Mme Gillabert-Randin, organisée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Samedi 4 décembre:

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, Taconnierie, 5, 16 h. 30. Centre de formation pratique ouvert à toute femme ou jeune fille de plus de 18 ans: *La culture de l'âme*, causerie suivie d'un entretien par Mme Meyer.

Dimanche 5 décembre:

INTERLAKEN: Union féministe, 14 h. 30: Entretien avec des jeunes filles par Mme Alice Aeschbacher, et réponses à des questions qui lui ont été posées.

Jeudi 9 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 15 h. 30 et 20 h. 30: Fête d'Escalade. Productions diverses. — Thé, Billets à 1 fr. 50, au local.

NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage et Amies de la Jeune Fille, Aula de l'Université, 20 h. 15: *La fondation et l'inauguration du Palais de la Femme*, conférence publique et gratuite par Mme Hélène Naville. (Collecte en faveur du Palais de la Femme.)

Samedi 11 décembre:

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnierie, 16 h. 30. Centre de formation pratique ouvert à toute femme et jeune fille au-dessus de 18 ans: « *Heure de beauté* ». Musique et lectures: *les aspirations de l'âme*.

Mardi 14 décembre:

GENÈVE: Lycéum-Club, 6, rue Töpffer, 17 h.: Vernissage de l'Exposition de travaux artistiques (fleurs, plumes, laine et soie) de Mme Gagnepain-Maurer et de Mme Baud-Bovy. Exposition ouverte du 14 au 21 décembre.

Vendredi 17 décembre:

GENÈVE: Emissions de Radio-Genève, 20 h. 20 à 20 h. 40: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F.; Mme Gourd.

Institut Jaques-Dalcroze

* GENÈVE *

Rythmique - Plastique animée

Solfège / Improvisation /

Technique corporelle / Chant chorale

- a. Cours pour professionnels (préparation au certificat)
- b. Cours pour amateurs (adultes et enfants)

Tous les cours seront donnés ou inspectés régulièrement par M. Jaques-Dalcroze, qui reprend toute son activité à son Institut de Genève

Ouverture des cours: 15 septembre

Pour les inscriptions s'adresser au Secrétariat
44, Terrassière, 44, Genève